

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer M. *debailly Didier* pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu le 28 février 2013 à 20 heures à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
2. C.P.A.S. :
 - Budget 2013 : approbation
 - Note de politique sociale : information
3. Règlement complémentaire de circulation : décision
4. Service Incendie :
 - modification du règlement organique : décision
 - vacance de postes accessibles par promotion : décision
5. Acquisition de matériaux de voirie pour le service travaux :
 - Cahier des charges : approbation
 - Conditions et mode de passation du marché : décision
6. Acquisition de matériel de signalisation :
 - Cahier des charges : approbation
 - Conditions et mode de passation du marché : décision
7. Acquisition de coussins berlinois :
 - Cahier des charges : approbation
 - Conditions et mode de passation du marché : décision
8. Fourniture et installation de panneaux photovoltaïques :
 - Cahier des charges : approbation
 - Conditions et mode de passation du marché : décision
9. Financement des dépenses extraordinaires 2013 :
 - Cahier des charges : approbation
 - Conditions et mode de passation du marché : décision
10. Acquisition de mobilier scolaire :
 - Cahier des charges : approbation
 - Conditions et mode de passation du marché : décision
11. Travaux d'aménagement de la Maison de la Cité de CHIEVRES : honoraires de l'auteur de projet : décision
12. Convention « gestion différenciée » : approbation
13. Charte d'engagement « commune MAYA » : approbation